

CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 NOVEMBRE 2020

Vœu présenté par Christian ESTROSI

Objet : Vœu de soutien au peuple arménien et invitant la France à reconnaître la République d'Artsakh (Haut-Karabagh)

Considérant les liens historiques et culturels qui unissent la France et l'Arménie, notamment suite à l'accueil en France et sur notre territoire de rescapés du génocide arménien de 1915,

Considérant que de nombreux Français d'origine arménienne demeurent sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur et ont des liens particuliers avec l'Arménie,

Considérant que suite aux attaques des forces armées de l'Azerbaïdjan, il apparaît essentiel pour la Métropole Nice Côte d'Azur d'apporter un soutien aux habitants du Haut-Karabagh et de rappeler son attachement aux idéaux de démocratie et de liberté,

Considérant la situation humanitaire dramatique dans laquelle se trouvent les dizaines de milliers de déplacés au sein de la population arménienne du Haut-Karabagh, suite à cette agression,

Considérant la volonté en faveur de l'indépendance du Haut-Karabagh exprimée par ses habitants, notamment lors du référendum du 10 décembre 1991, et constamment réaffirmée par la population de ce territoire s'étant doté d'institutions et d'un fonctionnement démocratique sous le nom de République d'Artsakh,

Considérant que l'accord de cessez-le-feu conclu en 1994 a permis de mettre un terme au conflit du Haut-Karabagh entamé en 1988, et qu'une résolution pacifique, négociée et durable de ce conflit devait se tenir dans le cadre du groupe de Minsk, et que l'accord de cessez-le-feu du 9 novembre 2020 s'est fait en dehors de ce cadre,

Considérant la menace qui pèse sur le patrimoine culturel et religieux arménien actuellement sous contrôle de la République d'Azerbaïdjan,

Considérant l'ardente volonté de la diplomatie française à rechercher, depuis 1994, une solution négociée au conflit du Haut-Karabagh, dans le cadre du groupe de Minsk dont elle assure la co-présidence aux côtés de la Russie et des Etats-Unis,

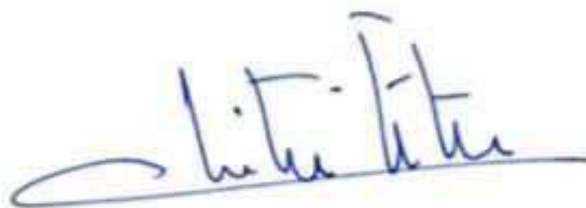
Considérant les propositions de résolution déposées par des parlementaires issus de différentes formations politiques, à l'Assemblée Nationale le 16 octobre 2020 *sur la reconnaissance de la République d'Artsakh*, et au Sénat le 18 novembre 2020 *sur la nécessité de reconnaître la République du Haut-Karabagh*,

Considérant le soutien du Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, notamment dans la tribune du 4 octobre 2020 signée par de nombreuses personnalités, aux Arméniens du Haut-Karabagh, territoire qui constitue le berceau de la civilisation arménienne,

Considérant l'urgente nécessité de définir les principes directeurs d'un règlement durable du conflit, garantissant la préservation du patrimoine culturel et religieux, le rétablissement des frontières définies en 1994, la sécurité des populations et le droit au retour des dizaines de milliers de personnes qui ont dû fuir leurs habitations depuis le 27 septembre 2020,

Il est proposé au conseil métropolitain de bien vouloir approuver le vœu par lequel nous demandons à l'Etat Français :

- d'engager tous les moyens diplomatiques nécessaires à un règlement définitif du conflit garantissant la sécurité durable de toutes les populations en présence, dans le cadre du groupe de Minsk,
- de reconnaître la République d'Artsakh, gage de sécurité pour sa population, de stabilité régionale et mondiale,
- de, par cette reconnaissance, permettre aux collectivités territoriales et aux établissements publics d'entretenir des relations avec leurs homologues de la République d'Artsakh, au profit du développement d'actions de coopération et de soutiens aux populations.



Nice, le 23 novembre 2020